

Affectation 2 (a) — Société des services agricoles du Manitoba

La Société des services agricoles du Manitoba (SSAM) offre des solutions en matière de gestion des risques aux agriculteurs, des options de financement aux entreprises agricoles et rurales, ainsi que d'autres programmes et services qui soutiennent le développement et la viabilité du Manitoba rural. Les responsabilités et la gouvernance de la SSAM sont précisées dans la *Loi sur la Société des services agricoles du Manitoba*.

Assurance

La SSAM veille à l'élaboration et à l'offre de l'assurance-production au Manitoba. En 2006-2007, environ 13 100 producteurs agricoles (plus de 9 700 unités de production différentes) ont souscrit une assurance, pour un engagement total de 1,03 milliard de dollars. L'assurance a été offerte pour 56 productions culturelles qui couvraient une superficie de 9 millions d'acres. Plus de 85 % des terres cultivées du Manitoba sont protégées par une assurance-production.

La SSAM offre aussi une protection autonome aux pertes causées par la grêle. Les primes versées par les producteurs paient tous les frais connexes, dont les frais d'administration. En 2006-2007, 3 900 producteurs étaient assurés pour une valeur totale de 364 millions de dollars.

Prêts

La SSAM offre à l'industrie agricole des prêts directs, des garanties de prêt d'exploitation, des garanties de prêt pour les associations d'engraisateurs et des garanties de prêt pour la diversification. Elle encourage tout particulièrement les jeunes agriculteurs débutants. Elle investit également d'importantes ressources dans la diversification agricole et la production à valeur ajoutée, deux facteurs essentiels de la stabilité et de l'avenir des collectivités rurales.

La SSAM offre les programmes d'abattement pour jeunes agriculteurs et de crédits de formation en gestion aux jeunes agriculteurs admissibles (âgés de 39 ans ou moins). En 2006-2007, ces programmes ont donné lieu à des paiements totalisant 1,3 million de dollars.

En 2006-2007, les activités de la SSAM en matière de prêts ont visé 694 prêts d'une valeur totale de 54,1 millions de dollars. La SSAM a approuvé 257 garanties pour des prêts d'une valeur totale de 101,7 millions de dollars, ce qui se traduit par un passif éventuel de 25,4 millions de dollars. De plus, la SSAM administre le programme Aide aux entrepreneurs ruraux. Dans le cadre des Initiatives de développement économique rural, le programme a fourni des garanties pour des prêts d'une valeur totale de 1,9 million de dollars (pour un passif éventuel de 1,5 million de dollars) à des petites entreprises rurales de la province en 2006-2007.

Au 31 mars 2007, la SSAM administrait un portefeuille de prêts de 646 millions de dollars, soit 6 891 prêts d'une valeur totale de 330 millions de dollars et 543 garanties de prêt d'une valeur totale de 316 millions de dollars.

Autres initiatives

La SSAM offre des services d'inspection et administre un certain nombre d'autres initiatives.

Le Programme d'indemnisation pour les dommages causés aux récoltes par la faune offre aux producteurs des indemnités pour les dommages causés aux produits agricoles par le gros gibier et

la sauvagine migratrice. Des indemnités sont également accordées lorsque des animaux domestiques sont tués ou blessés par des prédateurs naturels. En 2006-2007, la SSAM a réglé plus de 2 200 demandes d'indemnisation qui se sont chiffrées à 1,4 million de dollars.

En 2006-2007, la SSAM a administré, au nom des gouvernements du Manitoba et du Canada, les Services de diversification des modes d'occupation des sols, un projet de recherche de services et de produits écologiques mis en oeuvre au Manitoba. L'objectif du projet pilote est l'évaluation du concept des paiements à l'intention des agriculteurs qui adoptent des pratiques particulières de gestion foncière qui produisent des avantages pour l'environnement. En 2006-2007, la SSAM a versé un total de 294 000 \$ aux producteurs participants.

Les détails des activités d'assurance et du bilan des prêts de la SSAM pour l'exercice 2006-2007 se trouvent dans son rapport annuel.

2 (a) Société des services agricoles du Manitoba

Dépenses par affectation budgétaire de moindre importance	Dép. réelles 2006-2007 (milliers de \$)		Dép. prévues 2006-2007 (milliers de \$)	Écart pos./ (nég.) (milliers de \$)	Note expl.
		ETP			
Subventions et paiements de transfert					
(1) Administration	8 772,1	150,00	10 094,5	(1 322,4)	1
(2) Primes d'assurance	28 268,3		27 065,0	1 203,3	
(3) Indemnités pour les dommages causés aux récoltes par la faune	714,7		732,4	(17,7)	
(4) Frais d'intérêts nets, autres provisions et mesures incitatives des programmes	1 053,7		1 571,0	(517,3)	2
Total des dépenses	38 808,8	150,00	39 462,9	(654,1)	

Notes explicatives :

- La sous-utilisation des crédits s'explique principalement par le nombre considérablement réduit de demandes d'indemnisation en 2006-2007 et par le report de certains coûts en attendant la mise en oeuvre du nouveau plan stratégique de la SSAM.*
- La sous-utilisation des crédits s'explique par des intérêts créditeurs sur les prêts et les placements plus élevés que prévu et par des coûts plus faibles que prévu pour les mesures incitatives des programmes. Ces réductions ont été partiellement compensées par un accroissement net dans les provisions pour les prêts et les garanties.*